

HJ⁺

Hainaut Jeunes ou en phonétique « Agis plus haut »

« Section jeunesse du Club Alpin Belge du Hainaut »

Le HJ⁺ est le département jeunesse du Club Alpin Belge du Hainaut. L'objectif recherché par les encadrants est de permettre aux jeunes de vivre leur passion des hauteurs au travers des multiples facettes qui la constituent : le sport, la découverte, la nature , l'esprit d'équipe, la sécurité, le dépassement de soi, le respect de ses limites, l'effort ,

Au bout de 2 ans de participation aux activités du HJ⁺ , le jeune aura acquis un socle de compétences et de connaissances initiales qui lui permettront d'évoluer vers les différents horizons que lui ouvrent le Club Alpin Belge.

Les objectifs seront plus portés vers la sensibilisation , le respect, et la responsabilité que sur l'aspect compétition. Toutefois, si des jeunes le désirent, une orientation peut être envisagée vers un club offrant ces services.

Un des buts recherchés est aussi de proposer et d'orienter les jeunes sur des possibilités de clubs, de formations, de stages.

Un partenariat avec la fédération et les différentes ailes sera mis en place pour tous les intervenants.

1.1 Comment cela se déroule ?

Par mois, une journée HJ⁺ est organisée. Le plus souvent ce sera un dimanche. La journée est articulée en deux parties :

- la matinée sera consacrée à un écolage selon un thème particulier.
- l'après-midi sera consacrée au sport (escalade en rochers, blocs, escalade en salle, randonnée, ski de fond (selon la neige,..))

Les horaires seront de 9h30 à 17h en saison estivale et de 10h à 16h en saison hivernale.

1.2 Thèmes des écolages (à titre d'exemple) :

ABC de l'escalade

Autonomie en falaise

Autonomie en salle d'escalade

ABC de la rando

Médical : importance des échauffements et des étirements

Sécurité individuelle

Entretien du matériel

Environnement : notion d'écologie , contexte Natura 2000

Ecole de nœud

Entretien des rochers

Techniques d'orientation

....

1.3 Qui peut faire partie du HJ+ ?

Le HJ+ est ouvert à tous les jeunes de 10 à 16 ans et aux débutants de 18 à 77 ans inscrits au Club Alpin Belge .

Les jeunes enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte responsable.

Afin de répondre aux différents thèmes et objectifs, le nombre de jeunes bénéficiaires sera déterminé en fonction du nombre d'encadrants. Une inscription se fera auprès des responsables.

1.4 Combien cela coûte pour participer ?

Pour pouvoir y participer, il suffit d'être en ordre de cotisation.

Le coût de l'affiliation en 2011 au Club Alpin Belge du Hainaut est de 48 € pour les jeunes de moins de 18 ans.

Ce coût peut être réduit grâce aux interventions des mutuelles et des chèques sports (s'adresser au CPAS ou à l'échevinat des sports de son domicile)

Une PAF pourra être demandée, notamment pour les déplacements, l'accès aux salles d'escalade ou pour les activités hors calendrier (mini-séjour).

Il est envisageable de faire découvrir les activités aux non-membres, mais les jeunes ne pourront participer qu'une seule fois à une activité et ce à condition de bénéficier de l'assurance invité qui coûtera 7 euros.

Le jeune qui ne répondra pas à ces conditions ne pourra pas participer aux sorties, même si celui-ci est invité et /ou est sous la responsabilité d'un ami.

1.5 Déplacements

Dans la mesure du possible, les déplacements en co-voiturage et en transports en commun seront privilégiés.

Le coût sera à la charge personnelle de chaque bénéficiaire.

1.6 Les parents qui accompagnent leurs enfants peuvent-ils participer aux écoles et aux activités ?

Oui, s'ils sont membres du CAB mais ils ne doivent pas interférer dans l'encadrement et dans les directives données par les encadrants. La pédagogie est orientée pour les jeunes et les débutants.

Les parents spectateurs sont priés de respecter les consignes et les remarques faites par les encadrants. Ceux-ci sont invités à ne pas compromettre leur sécurité et celle des jeunes.

Toutes les parties sportives leurs sont interdites pour des questions de sécurité et d'assurance.

1.7 Et le matériel, il coûte cher ?

Non. Le CABH met à la disposition des membres du HJ⁺ le matériel nécessaire à ses activités. De plus, avant d'acquiescer du matériel, demandez conseil aux encadrants.

1.8 Peut-on être exclu du HJ+ ?

Etant donné que les activités du HJ⁺ font partie de ce que le grand public appelle « sport d'aventure » la sécurité est le maître mot. Tout jeune ne respectant pas les consignes de sécurité individuelle ou collective sera exclu des activités.

De plus, le HJ⁺ n'est pas une garderie et les encadrants ne sont pas des éducateurs. Donc, tout jeune ayant un comportement immature sera aussi exclu.

Toute consommation d'alcool ou de drogue est strictement interdite avant et pendant les activités. Toute personne ne respectant pas les remarques ci-dessus peut être invitée à devoir quitter le groupe.

Ces mesures peuvent paraître radicales mais elles sont nécessaires pour la sécurité et le bon déroulement des journées.

1.9 Encadrement

L'encadrement de la journée sera assuré (en fonction du nombre de jeunes et de leurs âges) par un ou plusieurs membres du CABH en plus de l'invité de l'écolage matinal. Les parents qui accompagnent et s'ils sont membres du CAB peuvent venir renforcer l'encadrement.

1.10 Programmes

De janvier à mai 2011

Samedi 5/2 : Amélioration la gestuelle en escalade pour jeunes et débutants

De 14h00 à 17h00 à la salle Roc Evasion de Jambes. (possibilité de prendre des membres à la gare de Namur)

Contact: Luc Chevalier 081/910 595 ou 0486/251939

Dimanche 6/3 : Escalade à Corphalie pour jeunes et débutants

De 10H00 à 17H00 Contact: Luc Chevalier 081/910 595 ou 0486/251939

Samedi 09/4 au mardi 12/04 : Escalade en Alsace (France)

De 10H00 à 17H00 Contact: Luc Chevalier 081/910 595 ou 0486/251939

Dimanche 22/5 : Escalade pour jeunes et débutants

Jeunes HJ⁺ et débutants bienvenus. Contact: Luc Chevalier 081/910 595 ou 0486/251939

1.11 Renseignements et inscriptions

Chevalier Luc : 081/ 610 595 ou lucchevalier@yahoo.fr (mettre en objet du message HJ)